

DOSSIER DE PRESSE



*Concession régionale
du canal de Provence*

SIGNATURE DE PARTENARIAT ENTRE LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON ET LA SCP

Vendredi 26 septembre 2025

La Thomassine, Vergers et jardins conservatoires
Manosque



PRÉSENTATION DU PARTENARIAT ENTRE LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON ET LA SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE



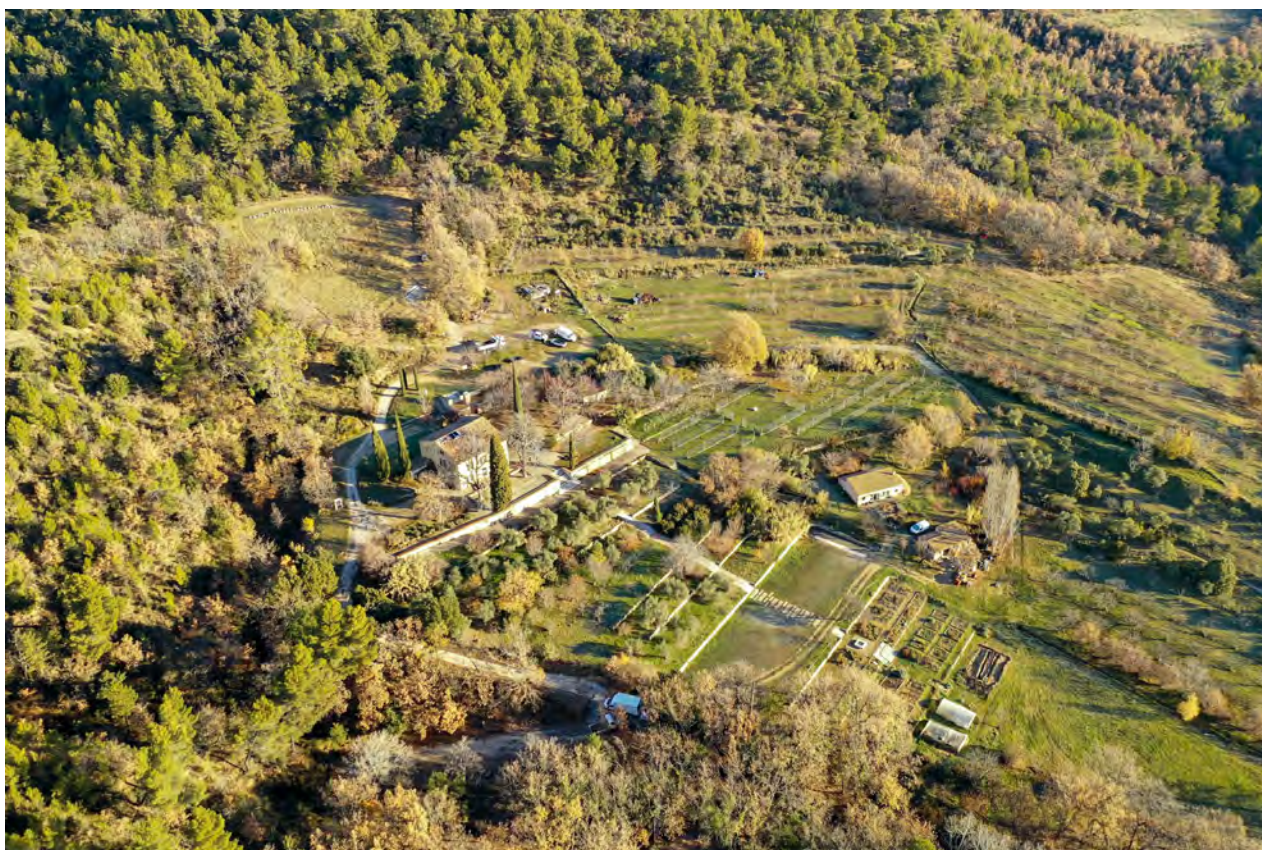
CONTEXTE ET ENJEUX

Le Luberon est un territoire reconnu pour la richesse de ses milieux naturels, de ses paysages et de son patrimoine culturel et architectural.

Créé en 1977, **le Parc naturel régional du Luberon (PNRL) est aujourd'hui un outil de développement durable du territoire**, de préservation des ressources et de valorisation des patrimoines. Il est reconnu par l'UNESCO comme Réserve de biosphère et Géoparc mondial. Ces actions s'inscrivent dans un projet de territoire défini par une Charte 2025-2040 partagée avec l'ensemble des acteurs et collectivités concernés.

La préservation des ressources en eau est un enjeu important pour le Luberon, traversé par des cours d'eau sensibles aux effets du changement climatique. Le PNRL a été l'un des premiers parcs naturels en France à se doter d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), un cadre stratégique pour une gestion concertée et durable de la ressource.

Sur ce territoire, **la Société du Canal de Provence (SCP), concessionnaire de la Région Sud, développe depuis plus de 30 ans des infrastructures hydrauliques visant à sécuriser l'accès à l'eau tout en préservant la ressource**, notamment dans les secteurs du Calavon et du Sud-Luberon.



La Thomassine, vergers et jardins conservatoires (04) © PNRL

PRÉSENTATION DU PARTENARIAT ENTRE LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON ET LA SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE



Engagée aux côtés de la Région dans le cadre du Plan Or Bleu, la SCP a la responsabilité de poursuivre le développement des aménagements hydrauliques multiusages du canal de Provence, tout en accompagnant l'optimisation des usages vers une gestion plus sobre et plus résiliente face aux enjeux climatiques.

Un ambitieux programme d'aménagement et d'investissement de 40 M€ sera mis en œuvre d'ici à 2034 en Vaucluse sur les territoires du Calavon et Sud Luberon.

Le PNRL et la SCP sont ainsi deux acteurs majeurs, engagés de longue date pour un aménagement durable du territoire et une gestion raisonnée de la ressource en eau. Cette nouvelle convention de partenariat vient formaliser et renforcer une coopération initiée en 2011, et maintenue depuis sur le terrain à travers des actions concrètes.



Parcelles agricoles en Vaucluse (84) © SCP



Tuyaux prêts à être enterrés pour transporter l'eau © SCP

LES INFRASTRUCTURES DU CANAL DE PROVENCE SUR LE TERRITOIRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON



DANS LE VAUCLUSE

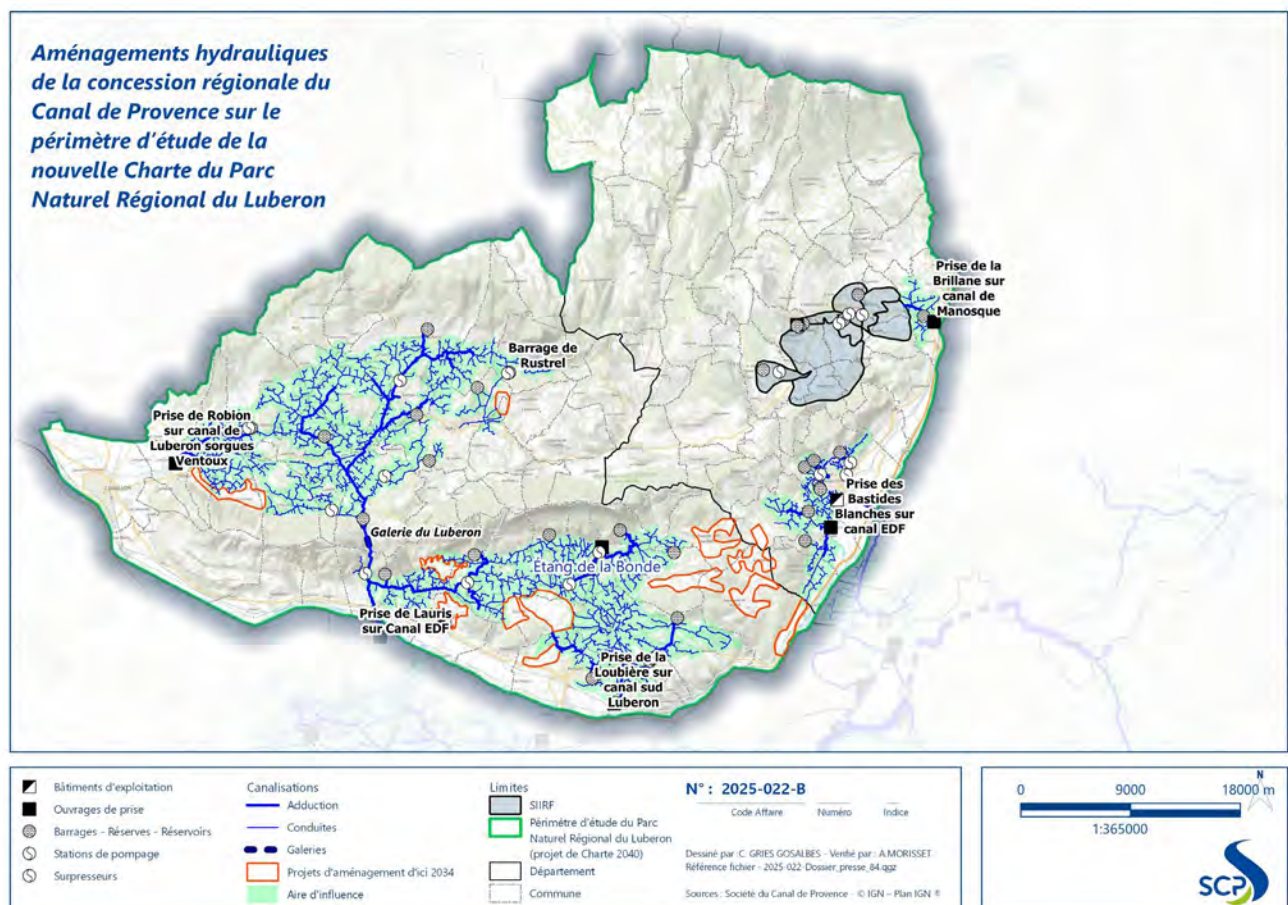
Secteurs du Calavon et du Sud-Luberon : environ 15 000 ha ont été équipés pour l'irrigation depuis la fin des années 80.

Les infrastructures hydrauliques comprennent une quinzaine de stations de pompage, autant de réservoirs et près de 850 km de canalisations pour lesquelles la ressource en eau est principalement issue de la Durance et des canaux qui en dérivent.

DANS LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Les réseaux hydrauliques du canal de Provence desservent le secteur agricole du Val de Durance sur les zones situées au-dessus du canal de Manosque entre Lurs et Pierrevet.

Ils alimentent également en eau brute la régie des eaux de Durance Luberon Verdon Agglomération à Précombaux (Manosque) par la ressource Verdon.



LES OBJECTIFS DU PARTENARIAT : AGIR CONCRÈTEMENT POUR UN LUBERON DURABLE ET RÉSILIENT



Le partenariat entre le Parc naturel régional du Luberon et la Société du Canal de Provence (SCP) pour la période 2025–2030 s'articule autour de trois axes stratégiques :

1. gérer durablement la ressource en eau
2. soutenir la transition agroécologique et protéger les terres agricoles
3. identifier des projets d'énergies renouvelables en lien avec la gestion de l'eau, dans le respect des paysages et des sols.

EN BREF : EXEMPLES D'ACTIONS DU PARTENARIAT

• Suivi de la consommation d'eau et évaluation des économies réalisées

La SCP transmet au Parc naturel régional du Luberon les données de consommation en eau brute des communes clientes, permettant ainsi un suivi précis de l'atteinte des objectifs fixés dans le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) sur le bassin du Calavon. Ces données permettent également d'évaluer les économies générées par les communes engagées dans le programme «Économisons l'eau».

6

• Sensibilisation des acteurs de l'hébergement touristique à une gestion responsable de l'eau

Dans la continuité des visites guidées des installations de la SCP au public touristique du territoire Luberon, un projet de forum à destination des hébergeurs touristiques du territoire pourra être coorganisé par le Parc naturel régional du Luberon et l'Office de Tourisme d'Apt. À cette occasion, la SCP y partagera son expertise sur les bonnes pratiques, les équipements performants et les solutions innovantes permettant une gestion optimisée de la ressource.

• Intégration des enjeux environnementaux en amont des projets d'aménagement

Dans une logique de dialogue et d'anticipation, la SCP associe le Parc naturel régional du Luberon en amont des procédures réglementaires liées aux opérations d'extension des réseaux hydrauliques du canal de Provence. Cette collaboration permet une meilleure prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, au paysage et au patrimoine géologique.

• Mobilisation d'une expertise technique ciblée

Dans le cadre de ce partenariat, la SCP met à disposition du Parc naturel régional du Luberon un appui technique sous la forme d'un « fonds d'aide au conseil », correspondant à dix journées d'expertise mobilisables selon les besoins identifiés. En 2025, la SCP mène une étude de faisabilité de réutilisation des eaux usées (REUSE) pour le Château de l'environnement à Buoux, propriété du PNRL.

LES OBJECTIF DU PARTENARIAT : AGIR CONCRÈTEMENT POUR UN LUBERON DURABLE ET RÉSILIENT



LES 3 AXES DU PARTENARIAT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

1. GÉRER DURABLEMENT LA RESSOURCE EN EAU

Dans un contexte de changement climatique, la gestion durable de l'eau constitue un enjeu majeur pour le Luberon. Le partenariat prévoit des actions pour :

- **réaliser des études conjointes et partager les données** pour mieux connaître les ressources disponibles, leurs vulnérabilités et les usages actuels de l'eau sur le territoire afin d'anticiper les effets du changement climatique ;
- **accompagner les usagers** - agriculteurs, collectivités, professionnels - vers une utilisation plus sobre de la ressource en eau, ainsi que des actions de sensibilisation à la nécessaire préservation de l'eau pour le grand public et les jeunes générations ;
- **collaborer autour des nouveaux aménagements hydrauliques multiusages du canal de Provence** que la SCP mettra en œuvre d'ici 2034 sur le territoire, en tant que concessionnaire de la Région Sud, pour sécuriser l'accès à l'eau.

Cette démarche s'appuie sur une collaboration étroite avec le PNRL, mobilisant sa connaissance fine des enjeux locaux (paysage, biodiversité, agriculture) et l'expertise de la SCP en ingénierie hydraulique. Elle prévoit un dialogue technique continu, un partage régulier des projets en amont des procédures réglementaires, ainsi qu'un appui à la concertation locale.

7

L'objectif est de concevoir des infrastructures hydrauliques multiusages qui contribuent à limiter les prélèvements dans les ressources locales, de sécuriser l'alimentation pour l'eau potable, de renforcer la défense incendie et de préserver les activités, tout en promouvant la sobriété des usages.

D'OÙ VIENT L'EAU DU CANAL DE PROVENCE ?

L'eau distribuée par la SCP dans le Luberon provient du système hydraulique Durance-Verdon, un dispositif majeur de transfert inter-bassins.

Elle est issue d'une ressource disposant de volumes stockés dans les barrages EDF.

Pour alimenter le territoire du Luberon, la SCP prélève de l'eau issue de la Durance à Pertuis et à Lauris. L'eau est transportée et desservie sous pression, par des infrastructures économes en eau ne prélevant que ce qui est nécessaire pour répondre aux besoins.

LES OBJECTIFS DU PARTENARIAT : AGIR CONCRÈTEMENT POUR UN LUBERON DURABLE ET RÉSILIENT



Visite guidée des vergers et jardins conservatoire de La Thomassine (04) © PNRL



Réalisation de travaux pour la station de pompage du canal de Provence mise en service en 2024 sur la commune de Mirabeau (84) © SCP



Réservoir du canal de Provence mis en service en 2024 sur la commune de Mirabeau. © SCP

LES OBJECTIFS DU PARTENARIAT : AGIR CONCRÈTEMENT POUR UN LUBERON DURABLE ET RÉSILIENT



2. SOUTENIR LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE ET PROTÉGER LES TERRES AGRICOLES

Activité économique très importante sur le territoire du Parc, l'agriculture en Provence fait face à de nombreux défis liés au changement climatique : tensions sur la ressource en eau, sécheresses, érosion des sols, pertes de biodiversité...

Pour sécuriser les productions agricoles, **des solutions d'adaptation existent : choix de variétés adaptées, irrigation de précision, diversification des cultures, gestion des sols (couverture et fertilité), agroforesterie, agroécologie et agrivoltaïsme.**

Sur tous ces sujets, **la SCP mobilise ses expertises** pour accompagner le monde agricole dans l'évolution de ses pratiques, en lien avec les réalités locales. **Le soutien à l'agriculture a toujours été un enjeu fondamental pour le PNRL**, qui s'engage pour étendre les pratiques agroécologiques, accroître l'agroforesterie et intégrer l'agriculture de conservation des sols, tout en poursuivant les économies d'eau.

Le Parc naturel régional du Luberon et la SCP s'engagent également à contribuer à l'atteinte de l'objectif régional de « zéro perte de surface agricole irriguée », en agissant de manière concertée pour préserver les terres équipées à l'irrigation et soutenir une planification territoriale cohérente.



Irrigation en goutte-à-goutte, parcelle de vignes © SCP



Irrigation en goutte-à-goutte et réutilisation des eaux usées traitées, parcelle d'oliviers © SCP

9



Analyses physico-chimiques et biologiques des sols © SCP

LA GESTION DES SOLS, UN LEVIER POUR LA RÉSILIENCE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Pour aider les agriculteurs à faire évoluer leurs pratiques, la SCP met à disposition son expertise agronomique. La première étape consiste à bien connaître les sols, car leur état influence directement la fertilité des cultures et leur capacité à stocker l'eau.

L'accompagnement proposé repose sur une double approche :

- **l'observation sur le terrain** : structure du sol, profondeur des racines, circulation de l'eau, compactage...
- **l'analyse en laboratoire** : mesures physico-chimiques (pH, éléments nutritifs, capacité de rétention d'eau) et biologiques (activité microbienne, qualité de la matière organique).

Ces données sont croisées avec l'historique des pratiques agricoles pour proposer des conseils adaptés à chaque parcelle.

LES OBJECTIFS DU PARTENARIAT : AGIR CONCRÈTEMENT POUR UN LUBERON DURABLE ET RÉSILIENT

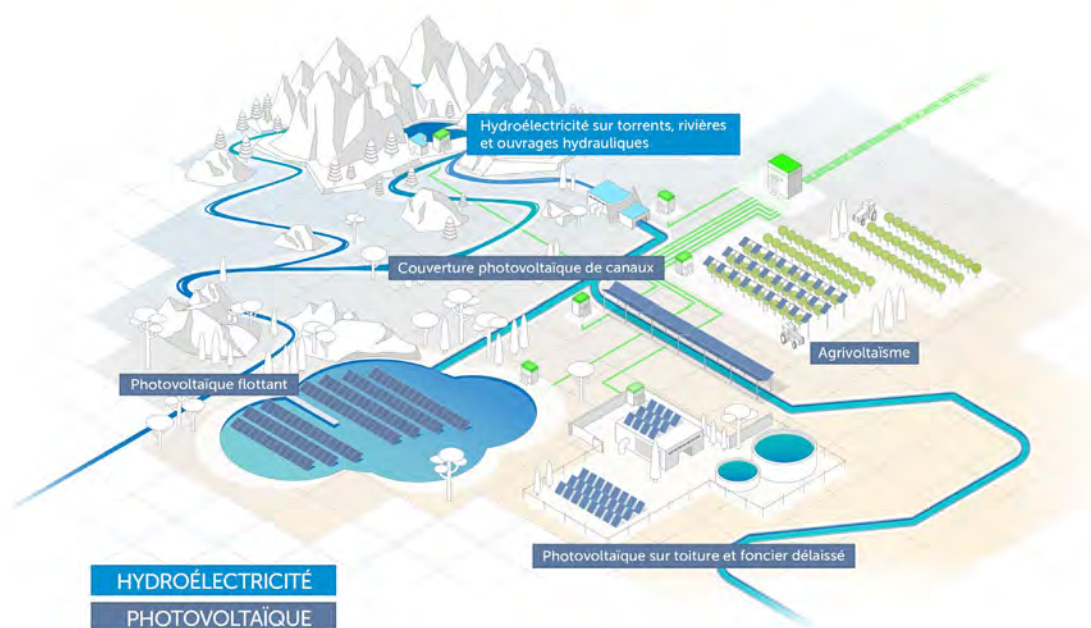


3. IDENTIFIER DES PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES EN LIEN AVEC LA GESTION DE L'EAU, DANS LE RESPECT DES PAYSAGES ET DES SOLS

Face à l'urgence climatique, le PNRL et la SCP souhaitent renforcer leur coopération au service d'une transition énergétique maîtrisée, en cohérence avec les enjeux paysagers, agricoles et écologiques du Luberon.

Le partenariat prévoit l'identification de sites pouvant être équipés d'installations solaires, la valorisation énergétique des infrastructures hydrauliques (canaux, stations...) ainsi que l'expérimentation de projets pilotes en agrivoltaïsme, dans le cadre des recommandations du Plan de paysage Transition énergétique et écologique du Parc.

L'eau et l'énergie, alliées pour l'avenir



LA THOMASSINE : SITE PILOTE DE L'AGRICULTURE RÉSILIENTE ET DURABLE



LA THOMASSINE, VERGERS ET JARDINS CONSERVATOIRES UN LIEN ENTRE L'HUMAIN ET LA NATURE

Dans les collines de Manosque (Alpes de Haute-Provence), La Thomassine est un site imaginé par le PNRL dès 1997, pour valoriser l'extraordinaire diversité des plantes cultivées et domestiquées.

Le site de La Thomassine est le plus grand conservatoire public de variétés anciennes d'arbres fruitiers de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il constitue **un lieu de référence et d'études** pour les chercheurs qui peuvent étudier les variétés et leurs adaptations aux pratiques culturelles ou environnementales.

C'est **un lieu-ressource** pour les pépiniéristes, la profession agricole et la recherche agronomique : fournisseur de greffons, lieu d'échanges et de transmission de pratiques, d'expérimentation et de recherches. En conservant les variétés anciennes, on y préserve un vivier végétal dont les caractéristiques pourront à l'avenir être redécouvertes, notamment face aux évolutions climatiques.

Depuis leur création, les vergers y sont conduits selon les principes de l'agriculture biologique. En 2024, cette gestion a été reconnue avec la labellisation des fruits et produits (jus, huile, confitures, fruits séchés) en agriculture biologique.

Le site permet également d'expérimenter et de sensibiliser aux **pratiques agroécologiques** mises en œuvre au sein des vergers.

11

12 hectares de vergers
700 variétés de 17 espèces fruitières
2 000 arbres



Pêchers, La Thomassine (04) © PNRL



Figuiers, La Thomassine (04) © PNRL

LA THOMASSINE : UN SITE PILOTE DE L'AGRICULTURE RÉSILIENTE ET DURABLE



ARBORICULTURE ET GESTION DE L'EAU : UN DÉMONSTRATEUR DE L'IRRIGATION DE PRÉCISION

Dans le cadre de son partenariat avec le Parc naturel régional du Luberon, **la SCP a réalisé un audit du système d'irrigation de la Thomassine et a proposé des actions prioritaires pour sécuriser les apports d'eau aux vergers**, garantir la conformité des installations et moderniser les équipements.

Dans un premier temps, **une étape de modernisation du système d'irrigation a été mise en œuvre** par la SCP, avec la réhabilitation d'un regard de répartition des eaux (pour une meilleure combinaison et une meilleure sécurisation des ressources) et le remplacement de la station de filtration.

Dans un deuxième temps, et dans un objectif de gestion sobre et optimisée de l'eau à la parcelle, **une station agrométéorologique connectée sera installée sur une parcelle de pommier**.

Le dispositif comprendra à terme :

- des capteurs sol plante météo,
- une station d'acquisition et de transmission de la donnée,
- un accès à la plateforme experte SCP Agridata,
- des ateliers de formation et un accompagnement pour la conduite du verger,
- un panneau d'information et de sensibilisation pour le grand public.



Pruniers, La Thomassine (04) © PNRL



Visite de La Thomassine (04) © SCP

LA THOMASSINE : SITE PILOTE DE L'AGRICULTURE RÉSILIENTE ET DURABLE



SCP AGRIDATA, OUTIL DE PILOTAGE POUR UNE IRRIGATION DE PRÉCISION

SCP AgriData est une application développée par la SCP avec son partenaire Fruition Sciences pour accompagner les agriculteurs dans une gestion optimisée de l'eau à la parcelle. Alimentée en temps réel par des capteurs installés sur les cultures, des données de télédétection et de modélisation climatique, ainsi que des observations de terrain, elle permet de fournir une grande quantité d'information pour apporter un conseil expert et éclairer les décisions sur la juste quantité d'eau à apporter, au bon moment et bon endroit.

Ce pilotage repose sur :

- des capteurs sol (tensiomètres, sondes capacitatives,...) qui mesurent la disponibilité et la teneur en eau des sols à hauteur des racines ;
- des capteurs plante (dendromètre, flux de sève,...) qui évaluent l'état de stress de la plante et sa transpiration en temps réel ;
- des capteurs météorologiques qui mesurent les conditions climatiques de pluviométrie et d'évapotranspiration.

Grâce à ce pilotage de précision et à l'optimisation du système d'irrigation, des économies d'eau peuvent être réalisées, tout en sécurisant les rendements et la qualité de la récolte, et en améliorant la résilience des exploitations agricoles face au changement climatique.



Station communicante d'acquisition et transmission de la donnée, parcelle d'amandiers © SCP



Exemple de capteur plante : tensiomètre © SCP



Station météorologique, parcelle d'amandiers © SCP

À PROPOS DE LA SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE



Acteur de la transition écologique, la SCP engage, depuis plus de 60 ans, sa responsabilité, son innovation et sa performance au service des territoires pour répondre aux enjeux du changement climatique dans les domaines de l'eau et des énergies renouvelables. Elle relève le challenge quotidien de sécuriser l'alimentation et l'accès à l'eau des territoires, contribuant ainsi à leur développement et à leur croissance économique. Son expertise lui permet d'apporter des solutions adaptées aux problématiques engendrées par le changement climatique. Que ce soit à l'échelle de la concession régionale du canal de Provence, dans ses offres d'ingénierie et de services ou dans la production d'énergies renouvelables, la SCP répond aux besoins de ses clients les plus divers en région, en France et à l'international, avec la même exigence. Elle innove pour préserver, maîtriser et valoriser la ressource en eau et accompagner l'optimisation de ses usages.

canaldeprovence.com

À PROPOS DE LA RÉGION SUD



La Région Sud a fait de l'Or Bleu une priorité avec son Plan Climat « une COP d'avance » et son budget 100 % vert. Elle exerce depuis 2018 une mission d'animation et de concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques, aux côtés de l'Etat et de l'Agence de l'eau. En 2022, l'épisode de sécheresse a engendré des restrictions d'usage de l'eau

pour les habitants. Afin d'améliorer leur lisibilité et leur compréhension, la Région Sud met en œuvre des mesures concrètes pour sensibiliser aux bonnes pratiques et accompagner dans les économies d'eau tout en contribuant à réduire les prélèvements dans les milieux naturels.

maregionsud.fr

À PROPOS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON



Depuis 1977, le syndicat mixte du Parc naturel régional du Luberon prend soin de son territoire et de ses habitants. Avec ses partenaires, il met en œuvre une stratégie de développement territorial, de préservation des ressources et de valorisation des patrimoines dans des domaines variés : biodiversité, architecture, patrimoine bâti,

occupation du sol, paysage, signalétique, gestion des milieux naturels, restauration et entretien des cours d'eau, éducation à l'environnement, économies d'énergie, déplacements doux, préservation du foncier agricole, circuits courts agricoles, systèmes alimentaires territoriaux, écotourisme, sensibilisation à la transition écologique et au changement climatique, etc.

Dans tous ces domaines, le Parc a aussi pour mission d'initier et d'expérimenter des procédures nouvelles qui peuvent être reprises par d'autres territoires.

Il participe également à plusieurs réseaux qui lui permettent de valoriser ses réalisations et d'échanger aux niveaux national et international : réserves de biosphère Unesco, géoparcs mondiaux Unesco, réserves naturelles, Natura 2000, réseaux des parcs naturels régionaux de France et de la région Sud notamment.

Grâce aux interventions du Parc depuis 48 ans aux côtés des communes, « Luberon » est aujourd'hui synonyme de qualité de la vie et de l'environnement.

www.parcduluberon.fr



CONTACTS PRESSE



Jessica Pillot

Société du Canal de Provence
Tél : 06 66 37 97 35
Jessica.pillot@canal-de-provence.com

Laurie Tichadelle

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Tél : 07 63 67 40 49
ltichadelle@mareregionsud.fr

Louis Solgne

Parc naturel régional du Luberon
Tel : 06 86 17 47 47
solgne.louis@parcduluberon.fr

canaldeprovence.com



Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale

Le Tholonet - CS 70064 - 13182 Aix-en-Provence CEDEX 5 - 04 42 66 70 00

Société Anonyme d'Economie Mixte au capital de 3 762 800 € / 057 813 131 RCS Aix-en-Provence / FR10 057 813 131

